

Assemblée Générale

22 juin 2021

Nombre de membres de l'Association à jour de leur cotisation : 160

Nombre de personnes présentes ou représentées (procurations) : 76

→ Avec 76 personnes sur 160, le quorum (80) n'est pas atteint.

Faute de quorum l'assemblée ne peut délibérer, le Président, Bernard Dray, décide néanmoins de présenter les différents rapports d'activité.

Une autre Assemblée Générale sera convoquée le 23 septembre 2021 pour procéder aux votes et à l'élection des nouveaux membres du CA.

Présentation du rapport moral

Bernard Dray , Président de l'Association, présente le rapport moral . **(cf rapport p.4)**

Cette année a été rendue particulière par la pandémie de la Covid21 mais la communauté a su résister.

Les missions de solidarité ont été maintenues.

Les actions en cours se sont poursuivies et d'autres ont vu le jour :

- le travail sur la gouvernance
- l'activité maraîchage
- le partenariat avec le lycée Wresinski qui aboutira à l'installation de la remorque de l'espoir à la Communauté
- l'élaboration du dossier de requalification du site du Sauloup

Tous les acteurs de la Communauté : compagnes et compagnons, amis, salariés, responsables (en particulier Madeline qui a assumé presque seule le poste de responsable), stagiaires, donateurs, Carole notre infirmière, les membres du CA, sont remerciés pour leur implication.

« En souhaitant que nous puissions retrouver une vie normale dans le courant 2021, nous continuerons à agir tous ensemble pour un monde plus juste, dans la ligne de conduite du Manifeste Universel de notre mouvement Emmaüs. » Bernard.

Présentation du rapport d'activité 2020

- **Accueil (cf rapport p.6)**

En 2020, 79 adultes et 6 enfants, originaires de 23 pays différents, ont été accueillis. Leur temps de présence est variable, de moins de 3 mois à plus de 10 ans (pour 5 compagnons)

59 personnes, dont 6 retraités, sont présentes au 31-12-2020 (contre 67 au 31-12-2019)

La vie à la communauté permet de retrouver un équilibre de vie et d'être accompagné dans :

- les démarches administratives.

1 carte de séjour a été accordée dans le cadre d'une demande d'asile,
9 demandes de régularisation pour vie privée et vie familiale ont été acceptées,
mais des dossiers sont toujours en attente de réponse ou en recours devant le Tribunal Administratif de Nantes

- l'accès aux soins

- la formation. Cette année, les cours de Français n'ont pas pu être assurés pendant les confinements mais un lien téléphonique a été maintenu avec les bénévoles de La Petite École de Bouchemaine.

Un gros travail a été mené par Laurence Gravouelle et l'ensemble des compagnes/compagnons pour la rédaction d'un livret d'accueil des compagnons

- **Animation, loisirs, culture (cf rapport p.25)**

Dans ce domaine, malheureusement, l'activité a pris des airs du Bois Dormant...

Du fait de la Covid, les propositions culturelles ont été restreintes ; néanmoins, des spectacles ont été proposés par Le Quai durant l'été à la communauté ou hors les murs.

Vincent nous manque !

- **La commission solidarité (cf rapport p.26)**

Malgré les difficultés financières liées à la pandémie, nos contributions solidaires ont augmenté de 23 %.

Nous avons fait un don de 75 000 € à Emmaüs France pour abonder le Fonds de Solidarité destiné aux communautés en grande difficulté.

Par ailleurs, nous continuons l'envoi de conteneurs au Bénin.

- **L'activité économique et l'espace de vente de Saint Serge (cf rapport p.12 à 22)**

- *les apports :*

Les apports sont toujours trop importants par rapport à notre capacité de tri et de vente à Saint Jean comme à Saint Serge.

* La collecte à domicile est assurée par deux camions, nous sommes devenus plus exigeants sur la qualité des ramasses

* La collecte en déchetterie fait apparaître une baisse de volume qui s'explique en partie par l'absence de pesée au retour des collectes (problème aujourd'hui résolu)

* la recyclerie enregistre plus de 100 000 passages par an, ce qui représente les 2/3 des dons approximativement

* les filières de valorisation :

- Les DEE : (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Le tonnage est en légère baisse par rapport à 2019 ce qui peut s'expliquer par la période de confinement qui a entraîné une fermeture de la communauté et donc une période sans dépôt d'objets.

- les DEA : (Déchets d'Équipements d'Ameublement)

Les tonnages orientés vers cette filière pour l'année 2020 sont de 421 tonnes pour la benne de la recyclerie et de 207 tonnes pour la benne près de la salle de vente.

- le textile :

Le tonnage est en légère baisse par rapport à 2019 ce qui peut s'expliquer par la période de confinement. Cependant depuis le printemps dernier, l'arrivage de textile a été presque doublé, passant d'une rotation de semi-remorque par mois à une semi tous les 15 jours.

- la ferraille et métaux ferreux :

Là encore, le tonnage est légèrement en baisse

- le papier : cette filière n'est plus rentable aujourd'hui, une réflexion est en cours sur le sujet

- l'espace de vente de Saint Serge

Les résultats sont très encourageants.

La mobilisation du trépied est réussie, malgré la surcharge de travail de l'après confinement et l'impossibilité d'organiser des rencontres conviviales.

Les clients se fidélisent.

Les liens avec les différentes institutions partenaires se sont traduits par l'accueil de douze stagiaires en 2020.

Les projets sont nombreux pour améliorer encore le fonctionnement

• **La vie associative**

Le CA a été renouvelé avec 5 membres nouveaux sur 14.

La composition du bureau a été modifiée.

Pour mémoire :

CA	Bureau
Gilles ALLAIRE Brigitte BOISSELIER François CATHELAIN. Bernard DRAY Jean-Paul GALLOT. Hélène HUET Jean-Marc LEGRAND Marc LEROY Sébastien OLIVRO Josette PEPION Michèle PLAY Gérard TREVIDY Patrice TROTEL Françoise VIAULT	Président : Bernard DRAY Vice Président : Jean Paul GALLOT Trésorier : Jean Marc LEGRAND Secrétaire ; Hélène HUET Membre : Michèle PLAY

Six nouveaux observateurs ont participé aux CA, sans droit de vote :

Marc COPIN, Marie Bénédicte DUMEZ, Cyrille GILBERT, André THENIE, Pauline THOMAS

L'année 2020 a été marquée par le travail fait à la communauté sur le thème de la gouvernance.

Fruits d'une réflexion commune, des réalisations sont vu le jour :

- le livret d'accueil des compagnes et compagnons
- le livret d'accueil des amis
- le travail sur la Charte de salariés
- la mise en place d'une cellule RH
- le trombinoscope des salariés
- le trombinoscope des amis (en cours)
- la création de deux nouvelles commissions : finances et bénévolat

Il reste des progrès à faire, mais l'avancée est non négligeable. Il faut maintenir la dynamique, c'est le rôle du Comité de Suivi de la Gouvernance nouvellement créé (cf rapport p.22) mais c'est aussi le rôle de chacun par la participation aux réunions communautaires, entre autres.

- **la commission bénévolat (cf rapport p.24)**

Françoise Viault, pilote de la Commission bénévolat présente le travail réalisé durant l'année.

Le groupe de travail sur le bénévolat est devenu Commission Bénévolat après l'AG du 24/09/2020 et s'est étoffé (neuf membres). Il a travaillé à la rédaction d'un livret d'accueil des amis.

Des actions ont été menées pour recruter des nouveaux bénévoles, en particulier des jeunes. Mais malheureusement, les étudiants souvent très enthousiastes ne peuvent s'engager sur un temps long.

Les procédures d'accueil ont été précisées et avec la remise du nouveau livret d'accueil des amis il est demandé aux nouveaux bénévoles, après quelques semaines d'implication à la communauté, de signer la Charte du Bénévole à Emmaüs Angers.

Ce livret a été remis à chaque ami présent et il leur est demandé d'en prendre connaissance et de signer eux même cette Charte. Il s'agit pour chacun de réaffirmer la pleine acceptation des valeurs du mouvement et des règles concernant les amis à Emmaüs Angers.

- **Le groupe de travail investissement**

Jean Marc Legrand présente l'avancement du projet.

Le permis de construire a été délivré le 12 octobre 2020 pour un projet novateur :

- par le réemploi de matériaux de bâtiment
- par l'utilisation de matériaux biosourcés pour l'isolation avec une mise en œuvre sous forme de chantier participatif
- par un engagement dans la transition énergétique : chauffage au bois, géothermie et panneaux photovoltaïques.

En présentant les schémas d'architecte, il rappelle les principaux aménagements prévus :

- nouveaux ateliers
- nouvelle salle des ventes
- nouveau restaurant communautaire
- nouvelle place du village

Le coût de ce projet, mûri depuis 2018, a du être réévalué à 2,08 M€ en décembre 2020 au lieu de 1,814 M€, du fait des mise aux normes à réaliser mais aussi de la possibilité d'avoir une aide supplémentaire de l'état de 80 000 € au titre du plan de relance. Par ailleurs les appels d'offre ont été faits dans une conjoncture peu favorable.

Le financement du projet doit être finalisé. Les disponibilités financières s'élèvent à 2 200 000 € : 1 150 000€ de subventions et 1 050 000€ d'emprunt
Mais la maîtrise d'œuvre a réévalué le coût du projet à 2,34 M€ en mars 2021 ce qui nous oblige à rechercher d'autres sources de financement. Plusieurs pistes de travail sont étudiées : la consultation de nouvelles entreprises, la recherche d'économies sur le projet, le recours au mécénat, des demandes d'aides complémentaires auprès de nos partenaires.

En tout état de cause, le démarrage du projet est retardé.

- **Graine d'Emmaüs (cf rapport p.35)**

Florian Bruneteau, notre encadrant technique maraîcher, présente l'avancée du projet lancé en janvier 2020.

Le financement a été assuré par l'appel à un financement participatif et le soutien des Fondations Truffaut et Carrefour via Emmaüs France.

Les premiers investissements ont été l'achat de tracteur, tunnels, préparation du terrain, installation de l'irrigation, réalisation des dalles béton pour la zone de stockage et la salle de lavage.

Une convention a été signée avec Ecocert pour une certification bio à terme.

Florian invite tous les participants à aller visiter la zone de culture à l'issue de l'AG.

Renouvellement du CA

Pour mémoire, la composition actuelle du CA est rappelée et il est précisé que le nombre de membres au CA est limité à 21 personnes, les compagnes et compagnons ne peuvent détenir plus d'un quart des sièges.

Brigitte Boisselier, élue en 2018 ne se représente pas.

Josette Pépion est candidate à sa réélection.

Les nouveaux candidats se présentent :

- Michel Nickerson, compagnon
- Josette Mantelli, Rémy Robert, André Thénié, amis

Restent observateurs au CA : Marc Coppin, Pauline Thomas

Se présentent comme observateurs : Landry Fodjo, Claire Le Flécher

Présentation du rapport financier (cf rapport financier)

Jean Marc Legrand, Trésorier, présente le rapport financier 2020 et le budget prévisionnel 2021

L'exercice comptable 2020 de la communauté est particulier et exceptionnel du fait de la crise sanitaire du printemps et qui s'est prolongée en fin d'année. Notre activité a été interrompue quasiment pendant plus de trois mois, ce qui a impacté significativement nos ressources.

A contrario des exercices excédentaires des années précédentes (pour rappel, 114 000 € en 2019 et 143 000 € en 2018), nous avons connu une année déficitaire. Nous terminons l'année avec une perte de 133 000 €.

C'est toutefois beaucoup moins que nous avons anticipé à l'été et présenté à l'assemblée générale de septembre 2020. Nous anticipions alors un résultat négatif de 337 300 €. Nous avons en effet bénéficié d'une aide significative de l'Etat via l'Ademe et nos clients ont été au rendez-vous pendant toutes les périodes où nous avons pu être ouverts.

La baisse des recettes

Notre activité de vente a été stoppée de la mi-mars à fin mai puis trois semaines en novembre, soit une perte d'exploitation par rapport à l'année précédente de 367 000 €. Cette baisse de recettes (-23,7%) correspond grosso modo à la diminution de nos jours de ventes (75 jours en 2020 contre 100 en 2019, soit -25%). Du fait de l'absence de ventes à thème, la baisse d'activité de Saint-Jean (-29%) a été plus forte que celle de Saint-Serge (-8%).

Comme précédemment indiqué, cette réduction de chiffres d'affaires a été en partie compensée par une aide de l'Ademe de 141 704 € attribuée au titre de notre fermeture administrative du printemps. La Région Pays de la Loire nous a également attribuée une subvention de 5 883 €.

Des dépenses en légère augmentation

Largement incompressibles (assurances, loyers, rémunération des salariés, allocations compagnons...), nos charges d'exploitation ont augmenté (hors solidarités accordées et report en fonds dédiés du maraichage) de 1,8%, soit à un rythme moins élevé que l'année précédente (+3,3%), sachant que le confinement a réduit certaines dépenses (carburant, transport...).

Nous n'avons par ailleurs pas manqué à notre devoir de solidarité en versant 75 000 € au fonds Covid mis en place par Emmaüs France pour venir en aide aux communautés plus en difficulté que la nôtre.

Après des années excédentaires, un exercice déficitaire

Au final, cet exercice se termine, pour la première fois depuis de nombreuses années par un déficit de 133 000 €.

Grâce au travail de mes prédécesseurs, et en particulier de Christian Fusellier à qui j'ai succédé, et toute l'équipe d'administratrices et d'administrateurs qui ont fait vivre la communauté toutes ces dernières années et qui nous ont laissé une situation financière extrêmement saine, la communauté a pu passer le cap en puisant dans la trésorerie accumulée ces dernières années tout en continuant ces investissements. Au lieu de 765 000 € à fin décembre 2019, le fonds de roulement s'élève encore en fin d'année 2020 à

609 000 € et représente plus de quatre mois de fonctionnement de l'association.

Cette situation ne remet pas ainsi en cause nos projets de développement :

- l'activité maraichage fait l'objet de financements dédiés tant en investissement qu'en fonctionnement,
- le projet de requalification et d'extension de nos locaux de Saint-Jean-de-Linières même si nous rencontrons aujourd'hui une vraie difficulté avec des offres d'entreprises largement supérieures aux estimations de notre maîtrise d'œuvre, et ce malgré les importantes subventions obtenues.

Pour assumer ces projets et faire face à une activité qui ne montre aucun fléchissement, bien au contraire, nous devons rester fortement mobilisés. Pour œuvrer avec les compagnes et les compagnons et l'équipe de salariés, nous avons besoin d'accueillir de nouveaux bénévoles que nous devons savoir intégrer et accompagner. Comme vous le savez, pour la première fois cette année, et comme le plan comptable des associations nous y oblige désormais, nous devons recenser les heures de bénévolat effectuées par les amis. Je remercie la centaine d'amis qui nous ont fait part des heures qu'ils consacrent à la communauté. Au total, près de 30 000 heures ont été ainsi réalisées en 2020. Cela représente 19 équivalents temps plein. En absence de confinement, l'activité bénévole aurait pu même représenter 25 ETP. Vous trouverez en annexe à ce rapport financier une analyse de ces heures de bénévolat.

Un mot enfin sur notre budget prévisionnel 2021 proposé en décembre dernier par le conseil d'administration et soumis à votre approbation. Il a été établi sur la base d'une reprise normale d'activité et reste d'actualité aujourd'hui. Si la communauté a pu échapper à la fermeture administrative du troisième confinement en avril et mai 2021 au titre de l'accueil des populations vulnérables et de la distribution de produits de première nécessité pour des publics en situation de précarité, nous avons dû toutefois stopper notre activité une quinzaine de jours du fait de deux cas de Covid rencontrés à la communauté.

La décision prise par le conseil d'administration en février d'ouvrir désormais le vendredi après-midi et mise en œuvre depuis fin mars devrait compenser notre faible activité d'avril et nous permettre de dépasser nos prévisions de recettes sauf si un quatrième confinement devait arriver. Cet élargissement de nos horaires d'ouverture correspond aussi à notre volonté d'avoir les moyens de développer nos projets et notre encadrement.

Le commissaire aux comptes, M. ELTGEN, présente son rapport sur les comptes annuels relatifs à l'exercice clos du 31 décembre 2020

M. ELTGEN, après examen des comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat de l'exercice écoulé. Il n'apporte aucune observation sur les règles et principes comptables ainsi que sur le rapport financier.

Clôture de l'AG

Bernard Dray, Président, clôture cette AG et rappelle la date du 23 septembre 2021 pour une prochaine AG afin de pouvoir procéder aux différents votes. Il remercie encore les présents et appelle à la mobilisation des absents pour pouvoir faire vivre efficacement notre communauté.